

Vous la retrouverez chaque trimestre, pour une information claire sur le monde HSE

16, cours du Général de Gaulle
BP 30
33 171 Gradignan Cedex
Tel : 05. 57.35.04.60
Fax : 05. 57.35.04.68

E-MAIL

france@aegide-international.com

VISION sur la Réglementation/Juridique

Rappelons tout d'abord l'existence du site



Obligation de sécurité

Cour de Cassation, chambre sociale, 30/09/2005
n° 04-40.624

La Cour admet le bien-fondé du licenciement pour faute grave d'un directeur technique chargé d'assurer le respect des règles de sécurité « *ayant commis à plusieurs reprises des manquements d'une particulière gravité malgré les instructions précises et circonstanciées de son employeur* »

Sachez que nous pouvons vous aider sur la veille réglementaire et juridique.

Contactez nous.

VISION sur Le Métier de Préventeur !

La directive 89/391/CEE (art 7) : *l'employeur désigne un ou plusieurs travailleurs pour s'occuper des activités de protection et des activités de prévention des risques professionnels... L'employeur peut, en cas d'incompétences techniques en HSE, faire appel à des compétences extérieures.*

Responsable, animateur, conseiller, coordinateur, préventeur, ... sont, parmi d'autres, les titres de cette importante et indispensable fonction « SECURITE » bien reconnue maintenant.



Aegide, reconnu IPRP, rencontre régulièrement ces acteurs de la Prévention qui nous traduisent souvent leurs difficultés à évaluer certains risques, à mettre en œuvre une politique durable, à impliquer le personnel, ...

Afin de faire se rencontrer les préventeurs, d'actualiser leurs connaissances et de leur proposer des outils de communication et d'animation sur la maîtrise des risques professionnels, Aegide a conçu et animera une formation spécifique en 3 modules de 3 jours.

NOUVEAU !

VISION sur notre concours photo de l'été « Santé- Sécurité »
et gagnez des vacances au soleil ...

Le thème : « Photographiez ce qui vous paraît être le plus important pour la sécurité sur votre lieu de travail : cela peut être matériel ou humain »



Inscrivez-vous !

VISION sur Actualités

Etes-vous satisfait de votre Document Unique sur l'Evaluation des Risques ?
Pensez-vous qu'il soit une obligation documentaire ou un véritable outil de gestion des risques professionnels ?

Accepteriez-vous de participer à un « petit déjeuner d'affaires » sur ce thème dans le courant du 3^{ème} trimestre ?



Inscrivez-vous
(détails ultérieurement)